

Droit et langues vivantes ?

Par **V10**, le **01/09/2013** à **23:22**

Bonsoir à tous :) Dans quelques jours je fais mon entrée en Fac de droit pour ma toute première année. Je suis inscrite en L1 parcours linguistique "common law". Ma seule option langue vivante est donc l'anglais (logique). Seulement voilà, durant toute ma scolarité j'ai pratiqué l'allemand avec option européenne, et depuis 3 ans je faisais espagnol au lycée. N'ayant pas du tout envie de perdre mes acquis et la pratique des langues étrangères (je voudrais travailler à l'étranger après mes études), j'aimerais savoir si certaines personnes sont dans le même cas que moi, et comment faut il s'y prendre afin de pouvoir suivre ces options. Lors de mon inscription administrative, une secrétaire m'a dit de m'inscrire dans la Fac de lettres et langues de ma ville, mais le campus n'est pas le même que celui de la Fac de droit. Est il impossible de suivre les options langues au sein de sa Fac ? merci à tout ceux qui prendront le temps de lire mon pavé et de me répondre [smile25]

Par **Newjurist**, le **02/09/2013** à **01:22**

Bonsoir,

Je ne conseillerai pas de suivre des cours à la Fac de lettres, tu auras déjà largement de quoi t'occuper avec la faculté de droit.

Dans certaines facultés, il est possible de prendre comme option Allemand ou Espagnol. Le cursus (i.e : common law) que vous avez choisi semble très accès sur l'anglais et non l'allemand et l'espagnol.

Pour ne pas perdre vos acquis, vous pouvez toujours tenter pendant les longues vacances d'été de faire des stages à l'étranger (Espagne/Allemagne).

De plus, vous pouvez partir en Erasmus.

Bon courage pour votre L1.

Par **bulle**, le **02/09/2013** à **11:29**

Bonjour,

Il est sûrement possible de t'inscrire en auditeur libre pour aller assister aux cours que tu souhaites à la fac de lettres. Renseigne toi directement auprès de son secrétariat. Peut être que c'est aussi possible à la fac de droit... A voir!

Par **kvasilei**, le **02/09/2013** à **17:11**

Bonjour,

Je vous déconseille de suivre des cours à la faculté des lettres avec votre cursus en droit. Votre emploi du temps sera suffisamment chargé pendant vos études en droit.

Si vous ne voulez pas perdre vos acquis vous pouvez toujours communiquer avec des étudiants étrangers de votre université ou partir un petit moment à l'étranger (pendant les vacances d'été, Noël etc.) ou participer au programme erasmus.

De plus, vous avez toujours la possibilité de lire des livres en allemand ou en espagnol, regarder des films etc.

Par **bulle**, le **02/09/2013** à **17:54**

Bonjour,

Contrairement aux gens qui vous déconseillent de suivre des cours en plus, moi je vous dirais juste d'essayer si vous en avez envie.

Il n'y a pas de différence selon moi entre un étudiant qui va décider de prendre des cours supplémentaires de langues, un autre qui va travailler toute la journée du samedi pour pouvoir financer ses études et celui qui pratique un sport deux fois par semaine.

Le meilleur compromis selon moi est que vous alliez assister à ces cours en auditeur libre comme ça vous ne vous engagez à rien et vous y allez quand vous voulez.